



Cahier des charges du réseau des Fermes Gironde Alimen'terre

Dans le cadre du programme Gironde Alimen'terre, le Département de la Gironde s'engage aux côtés du monde agricole pour soutenir et mettre en lumière les expérimentations qui répondent aux enjeux de la résilience alimentaire.

Convaincu que nombre de connaissances et de solutions d'avenir viennent du terrain, la Gironde lance son réseau de Fermes Gironde Alimen'terre. Le Département a pour volonté de rassembler des petites et moyennes fermes en agroécologie de proximité ayant des pratiques agricoles répondant aux enjeux d'avenir.

L'objectif est de fédérer un réseau de fermes nourricières girondines à taille humaine afin de permettre :

- Aux agricultrices et agriculteurs de valoriser leur modèle de production en circuit-court
- Aux girondines et girondins d'identifier les fermes situées près de chez eux

Le programme Gironde Alimen'terre porte sur toute la chaîne de valeurs, de la production à la consommation. Il est mis en œuvre via quatre axes stratégiques :

- Accompagner l'agriculture biologique et les démarches environnementales en agriculture, et permettre aux agriculteurs girondins de vivre décemment de leur métier,
- Développer le foncier agricole responsable pour des projets respectueux de l'environnement et de la santé humaine,
- Soutenir et valoriser les circuits courts afin de permettre à tous les Girondines et Girondins d'avoir accès à une alimentation locale et de qualité,
- Déployer un approvisionnement de qualité au sein du département.

I- Définition d'une Ferme Gironde Alimen'terre

La ferme Gironde Alimen'terre est une structure agricole répondant aux trois principes suivant :

- **Production agricole** : une production nourricière, diversifiée et rémunératrice
- **Préservation de la biodiversité** : des pratiques agricoles régénératrices comme l'agroécologie, respectueuses du vivant et des sols, permettant l'observation de la biodiversité installée sur la ferme et le respect du bien-être animal
- **Fonctionnement en circuit court** : distribution des aliments produits en circuit-court et à proximité

La ferme Gironde Alimen'terre peut également explorer les thématiques suivantes :

- **Résilience : capacité à rebondir en cas d'intempéries et de maladies sur les cultures** grâce à la diversité des variétés cultivées et aux activités agricoles déployées, lieu d'expérimentation et de culture de variétés rustiques, résistantes à la sécheresse, centre de conservation des semences les plus résistantes, grainothèques accessibles au grand public.



- **Gestion de l'eau, énergie et fertilisants naturels** : capacité à produire sa propre énergie, à diminuer ses émissions carbone. Gestion économe de la ressource en eau, présence d'une source d'eau bien gérée. Fertilisation organique.
- **Partage et lien social** : lieu ressource pour les agriculteurs du Département mais aussi le grand public.

II- Statut de l'adhérent au réseau

Peut adhérer au réseau toute structure publique ou privée ayant une activité agricole nourricière. Cela peut être des exploitations agricoles individuelles ou en société, des associations, des SIAE (structure d'insertion par l'activité économique), des collectivités possédant une régie agricole communale.

Les différentes structures doivent remplir les critères suivants :

Pour les exploitations agricoles

- Être agriculteur à titre principal ou secondaire ou cotisant solidaire
- Être certifié Agriculture Biologique ou en conversion (pour les cultures nourricières à minima) – hors élevage
- Justifier d'une production nourricière en production principale (ex : maraichage, élevage) ou d'un projet de diversification alimentaire pour les viticulteurs
- L'exploitation doit remplir les conditions d'affiliation au régime social agricole

Pour les régies agricoles communales :

- Justifier d'une production nourricière en production principale en Agriculture Biologique ou en conversion – hors élevage

Pour les associations, SIAE et autres (tiers-lieux nourriciers, espace test agricole...) :

- Justifier d'une production nourricière en production principale en Agriculture Biologique ou en conversion – hors élevage
- L'activité agricole doit représenter plus de 50 % du chiffre d'affaire de la structure

III- Engagement des adhérents

L'engagement au réseau des Fermes Gironde Alimen'terre repose sur 3 thématiques :

- La production agricole
- La préservation de la biodiversité
- Le fonctionnement en circuit-court

A) Production agricole

La structure adhérente doit avoir une activité effective et significative de production agricole nourricière, maraichère ou animale. La structure doit être « à taille humaine ».

B) Préservation de la biodiversité

La structure adhérente doit avoir des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Elle doit être en agriculture biologique ou conversion (hors élevage).



Pour les exploitations d'élevage, les pratiques vertueuses telles que le pâturage tournant dynamique, l'autonomie fourragère ou encore l'élevage en plein air sont à privilégier. Une attention particulière sur le bien-être animal sera portée.

C) *Fonctionnement en circuit-court*

La structure adhérente s'engage à respecter au moins l'un des critères suivants :

- Une commercialisation en circuit-court (région Nouvelle-Aquitaine)
- Suivre une démarche d'exemplarité et de qualité des produits (label rouge, AOC/AOP, IGP...)
- Travailler en lien avec la restauration collective de proximité (collège, écoles, EHPAD,...) et/ou les épiceries solidaires

De plus, la structure adhérente peut être volontaire dans le partage des pratiques agricoles vertueuses avec ses pairs en proposant éventuellement :

- Des retours d'expériences à travers des témoignages
- Des visites d'exploitations
- Des animations d'ateliers sur le thème de l'agriculture

IV- Engagement du Département

Le Département s'engage à accompagner les adhérents vers des pratiques agricoles plus vertueuses notamment via les règlements d'intervention dont il dispose (investissement matériel, etc...).

Le Département s'engage à animer le réseau et à favoriser le partage de connaissances entre les membres du réseau pour échanger sur les pratiques agricoles des fermes et pour participer à la montée en compétence collective.

Le Département s'engage à promouvoir le réseau des fermes Gironde Alimen'terre auprès de toutes les institutions, des structures associatives et dans le monde agricole ainsi que certains de ses partenaires afin de faire reconnaître le réseau.

Le Département s'engage à communiquer sur les produits issus des fermes Gironde Alimen'terre via différents outils de communication dont il dispose.

Le Département s'engage à faciliter la mise en relation entre les fermes et les épiceries solidaires locales pour la vente de produits agricoles.

Le Département s'engage à proposer aux membres du réseau de transmettre leurs connaissances et compétences en organisant des événements adaptés.

Le Département s'engage à intégrer les Projets Alimentaires de Territoires locaux dans l'organisation d'événements lié au réseau des fermes.

